
Adresse de la société populaire de Fougères (Ille-et-Vilaine), lors de la séance du 22 brumaire an III (12 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Fougères (Ille-et-Vilaine), lors de la séance du 22 brumaire an III (12 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 137-138;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18061_t1_0137_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Mais qu'ils étoient insensés ces scélérats adroits s'ils croyoient tromper la sentinelle vigilante qui reigné dans notre aréopage.

Arrêtés au moment où ces tribuns audacieux osoient porter leurs mains sacrilèges sur le dépôt sacré que nous vous avons confié, vous les avez précipités dans le tombeau, dans lequel est descendue la terreur dont ils s'étoient entourés.

La vertu, la probité qui dans ces jours de deuil n'osoient plus paroître ont repris leur empire; les fripons, les dilapidateurs tremblent maintenant; poursuivis par la justice que vous avez mis à l'ordre du jour, ils vont tomber sous son glaive. Sages législateurs, vous avez parlé au peuple; et aussitôt il à reconnu ses véritables ennemis, en couvrant d'applaudissemens votre adresse, il y à vu les principes d'un sage gouvernement qui fera son bonheur; il à juré de poursuivre cès hommes immoraux et sophistiqués qui luy parloient toujours de la vertu, et ces scélérats ne respiroient que le crime.

L'unité et l'indivisibilité de la république, le centre de la Convention, au quel toutes ces associations politiques doivent se réunir, voilà, citoyens, la profession de foy que nous vous transmettons de la part des habitants de notre cité; nous vous avons confié le gouvernail du vaisseau de l'état, nous vous en reconnaissons les seuls et uniques pilotes.

Continuez, citoyens, votre glorieuse et pénible carrière; restez à votre poste jusques au moment où après avoir dicté des loix aux ennemis de l'extérieur, terrassé les ennemis de l'intérieur, vous rentrerez dans vos foyers couverts de gloire, vous jouïrez, chaque instant de votre vie, de la douce satisfaction d'avoir cimenté la liberté de vingt cinq millions d'hommes qui béniront à jamais votre mémoire : et vos noms inscrits sur les colonnes des bienfaiteurs du genre humain passeront à la postérité la plus reculée.

VILLARD, *commissaire de police*, HERVIEU, *juge au tribunal de district*, DELALANDE le jeune, *juge*, P. CLÉMENT, A. JEAN, M. JEAN, CORBET, M. LEPELLETIER, *membres du comité révolutionnaire*, NICOLE, *secrétaire général du département*, GIBSON, *capitaine des vétérans*, MOULIEZ, *pharmacien de 1^{re} classe*, CARDONNEL, *secrétaire greffier de la garde nationale et suivent aussi les signatures de l'agent national, de 7 officiers municipaux, de 13 notables et 183 autres.*

n

[La société populaire de Fougères à la Convention nationale, le 2 brumaire an III] (19)

Citoyens Représentans,

Nous avons lu l'adresse au peuple françois : nous l'avons lue a différentes reprises, et,

chaque fois, elle a excité nos applaudissemens. François! avons nous dit : la République est sauvée. L'intrigue, notre plus cruel ennemi, est terrassée, le rideau du vice est déchiré; le règne de l'oppression et de l'hypocrisie est finie, la justice et la vérité triomphent.

Oui, citoyens représentans, tel a été notre satisfaction et notre enthousiasme, lorsque nous avons entendu la proclamation des principes sacrés, consignés dans votre adresse. Semblables aux navigateurs, dont le vaisseau longtemps battu par la tempête, arrive enfin au port après bien des dangers, nous avons vu avec joie le vaisseau de la République, aborder une plage solide et se reposer loin des ecueils. Il étoit déjà entrouvert, nous flottions entre l'espoir et la crainte entre la vie et la mort; mais votre manoeuvre hardie a sçu nous garantir du naufrage.

Continuez, sages législateurs, à deployer les grands moyens que la nation a mis dans vos mains, continuez de vouloir son bonheur et de travailler à l'assurer; elle sera à jamais reconnoissante, ne souffrez pas que des factions liberticides, heurtent ou rivalisent la puissance qui vous est confiée, nous ne voulons reconnoître que vous, vous seuls serez notre point de railliment, et nous mourrons s'il le faut pour l'exécution de vos decrets qui seuls sont l'expression de la volonté générale.

Enchainez tous les crimes; étouffez tous les conspirateurs; faites taire surtout ces patriotes exclusifs et par excellence, qui tour à tour apologistes des Dumouriez, des Danton, des Robespierre, des Couthon et des Saint-Just, promenerent la hache sur les têtes les plus innocentes, s'attribuerent tout le merite de la revolution, s'en firent impudemment les héros et créèrent, dans la République une caste infiniment plus dangereuse que celles que nous avions détruites, ils ne parloient jamais que de liberté, d'égalité, et le desir de dominer devoit leur ame. Ils craignoient d'être heurtés, et pour cela, ils ne s'associoient que des hommes dont ils connoissoient l'incapacité et qu'ils savoient pouvoir mieux mener au gré de leurs caprices. Ils cherchoient des crimes, ils faisoient le procès aux hommes les plus vertueux, et comme la terreur étoit à l'ordre du jour, leur opinion étoit presque toujours sure de prévaloir. Cependant la fortune publique tomboit en dilapidation, la sureté des personnes et des propriétés, l'honneur, la vie des citoyens étoient compromis, la République s'ébranloit sur ses fondemens.

O jours de duel et de calamité! que de vexations et d'horreurs vous vites commettre sous le voile du patriotisme! vous êtes déjà loin de nous, grace à l'attention et à la justice de nos vertueux representans, mais que votre souvenir serve à nous éclairer pour la suite : qu'il serve surtout à confondre les desorganiseurs qui tenteroient encore de nous écarter des vrais principes.

Représentans! vous avez déclaré ces principes et la France entière vous vote sa reconnoissance. Protégez ceux qui soutiendront et la République est affermie, plus de Robers-

pierre, plus de machiavélistes, plus de despotes, ni en opinion ni en fait, plus de nobles ni de fanatiques; plus de meneurs, ni d'exagérés; liberté, égalité, justice, probité, amour de la patrie, voilà notre vœu. Vive la République, Vive la Convention.

Suivent 34 signatures.

o

[*La société populaire et républicaine de l'Unité à la Convention nationale, le 11 brumaire an III*] (20)

Liberté, Égalité, la République ou la mort.

Citoyens Législateurs

Justice à l'ordre du jour, punition au crime, indulgence à l'erreur; la terreur est l'arme défensive des despotes, la liberté fait germer les vertus républicaines, l'union assure la victoire de nos armées; nous n'obéissons jamais aux passions de quelque ambitieux qui voudroit s'emparer du gouvernement, nous adhérons à votre sublime adresse au peuple français, et repandez sans cesse comme vous avez fait dans votre adresse au peuple les lumières dont la République a besoin et vous verrez tous les citoyens ralliez autour de vous, bénir vos travaux bienfaisants, terrassez toutes les coalitions des brigands de l'intérieur, comme nos armées ont terrassé les satellites des despotes, nous jurons d'être attachée à la Convention nationale et adressons des vœux au ciel, pour sa conservation, nous respecterons jusqu'à la mort, les lois émanées de la Représentation nationale et nous voulons mourir, plutôt que notre liberté nous échappe, vive à jamais la Convention et que ses travaux soient immortels.

Nous jurons que la Convention nationale seroit notre point de ralliement si jamais quelque insurrection osait s'élever dans le centre de la République.

Salut et fraternité.

Suivent 18 signatures.

p

[*La commune de Brioude à la Convention nationale, le 6 brumaire an III*] (21)

Liberté, Égalité ou la mort.

Représentants du peuple.

Les citoyens de la commune de Brioude républicains par principes honorent la justice et les vertus mises en pratique. Ils en ont trouvé le

code dans votre adresse aux français. Ils la regardent comme le point de réunion de toutes les volontés. Ils n'ont jamais reconnu et ne reconnaîtront d'autre centre que la Convention nationale. Ils combattront à son exemple, les ennemis de la République, sous quelque forme qu'ils se déguisent.

La société populaire avait voté cette adresse, par son arrêté du 29 vendémiaire, aux acclamations unanimes de sa société et des tribunes. Son envoi fait individuellement par les citoyens soussignés est une preuve de leur attachement aux principes de la Convention et de leur respect pour les lois.

Vive la République, vive la Convention.

Suivent 83 signatures.

q

[*La société populaire de Lavoûte à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (22)

Citoyens représentants

La garantie de la liberté est tout à la fois, et dans la force du peuple et dans sa réunion au gouvernement qui a mérité sa confiance. La société populaire de La Voutte a toujours été si convaincue de cette vérité, que dans toutes les circonstances périlleuses où s'est trouvée la liberté, elle aurait cru trahir son amour pour une si belle cause, si elle ne se fut empressée de donner à la représentation nationale de nouveaux témoignages d'adhésion à ses principes et de dévouement sans bornes pour leur maintien : pressée aujourd'hui par les mêmes sentiments, au milieu des nuages politiques qui environnent encore le char de la révolution, elle vous benit et vous félicite de tous ces décrets pleins de sagesse émanés depuis cette nuit à jamais mémorable du neuf au dix thermidor. Elle voit avec reconnaissance que désormais la justice ne sera point un vain nom, et quoiqu'elle ne paraisse plus toute couverte de sang, elle sera toujours terrible pour les ennemis de la révolution et les continuateurs de Robespierre.

Au nom de cet infâme scélérat, nos cœurs se soulèvent encore, forcée de le nommer dans ses annales, l'histoire frémit d'horreur, et si elle fut malheureuse de le posséder si longtemps dans son sein, la Convention s'est couverte de gloire en le terrassant et en ordonnant par son décret du 12 vendémiaire, de continuer l'instruction sur l'horrible conspiration dont il était l'auteur.

En nous apprenant à être inexorable pour l'immoralité, vous nous donnez cette douce confiance, que vous la chasserez des tribunaux et des fonctions publiques. Puissent désormais la sagesse, la justice, et vos principes si bien connus, être la règle de tous les citoyens! quel homme qui ne voulut être français et quel français assez méprisable, assez indigne de ce

(20) C 326, pl. 1416, p. 24.

(21) C 326, pl. 1416, p. 3.

(22) C 326, pl. 1416, p. 37.